Image not found or type unknown

Doit on tout déclarer au APL

Par **armagnac martine**, le **22/11/2018** à **15:42**

Je touche les APL et je ne déclare pas au APL ce que me donne mon frère et ma soeur 200euros chacun ce qui représente l'héritage de mes parents réparti tous les mois, suis je en faute, ou est ce du patrimoine
Merci
doit on déclarer le patrimone
sans çà je n'ai pas assez pour vivre
peut on se faire aider par la famille sans avoir à le déclarer si la famille ne déclare pas aux impots
sans cet argent je ne peux pas me loger c'est difficile d'obtenir un HLM quand on est toute seule et je loge mon fils pendant les week end et les vacances qui est divorcé avec sa petite fille

Par **Visiteur**, le **22/11/2018** à **21:15**

Bonjour
Cet argent est-il représentatif d'un revenu financier issu d'un placement ?
Si oui, ces revenus sont imposables

Vous évoquez un héritage, pourquoi percevez vous par mensualités ?

Pour le droit aux APL, dès que votre patrimoine global dépasse 30.000 euros, vos APL sont désormais revues à la baisse ou supprimées.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés